

Résolution présentée par la délégation de la

Croatie

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne Réduire toute violence envers les demandeurs d'asile en les installant dans des pays tiers.

L'Assemblée Générale,

Ruinées sont les Nations unies. En effet, les pays riches ne respectent tout simplement pas leurs promesses médiatisées de fonds d'aide pour les réfugiés à l'étranger.

Restant silencieuse, l'Union européenne ignore délibérément les violences et les abus commis par la police croate à la frontière. Elle est complice de violents renvois forcés de demandeurs d'asile. Elle oublie également que l'humain était son principal objectif.

Pendant que des personnes meurent, des gouvernements dépensent des milliards pour contrôler leurs frontières. Les gouvernements doivent débloquer les fonds nécessaires pour résoudre les crises de réfugiés du monde entier.

Impactant le monde entier, le problème des réfugiés est rejeté par la majorité des pays riches qui continuent de traiter la question comme si ce n'était pas leur problème.

Décide

- D'instaurer la réinstallation, qui est un outil de protection important pour répondre aux besoins spécifiques des réfugiés dont les droits fondamentaux sont menacés dans le pays où ils ont demandé l'asile.
- Elle offre aux réfugiés une solution à long terme en mettant fin à leur déplacement
- La réinstallation est un mécanisme international de partage des responsabilités car elle signale un soutien aux pays qui accueillent d'importantes populations de réfugiés.

Le texte français fait foi